

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 13 (1905)
Heft: 10

Artikel: Les cloches de Giez
Autor: Bourgeois, Victor-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-14049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CLOCHE DE GIEZ

Le clocher de l'église de Giez n'a pas été construit d'un seul jet. La partie inférieure formant le chœur du temple remonte au commencement du XII^e siècle, et nous offre un bel exemple de pur roman. A l'époque gothique, l'abside romane, soit qu'elle menaçât ruine, soit pour toute autre raison, fut supprimée¹, et l'ouverture murée en y plaçant une grande baie ogivale à remplage qui semble indiquer assez nettement le XV^e siècle. Est-ce à cette occasion que le clocher fut modifié ? le fut-il avant cette époque ? Nous ne saurions l'affirmer, quoique nous penchions pour la première hypothèse. Toujours est-il que le clocher fut considérablement rehaussé et que c'est à ce moment-là que, pour combattre le surcroît de charge, on adossa aux pieds de la tour les deux gros contreforts qui en accentuent encore le caractère.

Le beffroi contient deux cloches anciennes, dont la plus grande, mesurant à la base 3,12 m. de circonférence sur 1 m. de diamètre, porte la date de 1501.

Ces deux cloches méritent une mention spéciale à cause de leur ornementation gothique très belle et typique pour l'époque.

La grande cloche porte tout autour de sa partie supérieure une inscription circulaire en lettres gothiques minuscules et que nous donnons ici dans son intégralité. Elle commence par une croix pattée, après laquelle on lit : **MENTEM SANCTAM SPONTANEAM HONOREM DEO ET PATRIE LIBERATIONEM AMEN**; vient une petite croix sur trois degrés, puis la date **AMCCCCCI** (A = anno).

¹ La base, en forme de fer à cheval, a été retrouvée et mise à jour lors des fouilles exécutées en 1902 par M. Naef, archéologue cantonal, pour la restauration qui vient de s'achever.

Cette légende, qu'on peut traduire par : « J'ai une âme sainte et spontanée, à l'honneur de Dieu et pour la libération de la patrie », était fréquente dans le dernier quart du xv^e siècle et la première moitié du xvi^e. Les caractères en sont ici très bons et nets. En dessous de cette inscription se trouve une série d'ornements que nous découvrons dans l'ordre suivant, en contournant la cloche : au-dessous de *Mentem sanctam*, une bande encadrée d'un filet en relief contient les mots : *tedem laudamus* pour « *te deum laudamus* ». Sous ces deux mots un rectangle porte la Vierge debout tenant l'Enfant sur le bras gauche. Puis en dessous de ...*spont...* les armoiries de la famille de Pierre, les donateurs (d'or à une bande de sable accompagnée de deux cotices de gueules). Dessous ...*aneam...* un rectangle couché contient l'agneau pascal, très bien exécuté, tourné à gauche, regardant en arrière et soutenant un petit étendard à trois pointes, flottant au vent avec un vigoureux pli en son milieu. Dessous ...*honorem...* une grande croix ornée de rinceaux avec fleurs, repose sur quatre marches. Dessous ...*rie libera...* un rectangle debout porte une clef, avec à gauche du rectangle les lettres *d g¹* et à sa droite *r*. Ces caractères, ainsi que tous ceux des deux cloches, sont des minuscules.

Nous reviendrons plus loin à la signification de cette clef et des trois lettres.

Sous la date, un second rectangle debout porte le Christ en croix, sous un dais gothique, avec, à ses pieds, la Vierge et saint Jean, et aux quatre coins des médaillons avec les symboles des évangélistes. La règle générale voulait que saint Mathieu fût placé à la droite du Christ, au-dessus de saint Marc, et saint Jean à sa gauche, au-dessus de saint Luc. Mais cet ordre est souvent resté inobservé, et ici nous

¹ Au premier abord, cette lettre paraît un *a* ; mais en comparant avec le *g* de *regnat* on reconnaît exactement le même caractère.

avons à droite de Jésus saint Jean au-dessus de saint Marc, et à sa gauche saint Luc au-dessus de saint Mathieu. Au bas de la cloche, deux rangées de filets en relief achèvent de donner à cette décoration un caractère élégant et fin.

La seconde cloche, un peu plus petite, mesure 2,88 m. de circonférence sur 0,92 de diamètre, et compte également de nombreux ornements. Au sommet, en forme de ruban et en caractères minuscules, l'inscription commençant par une croix pattée : **XPS VINCIT XPS REGNAT XPS IMPERAT XPS AB OMNI MALO NOS DEFENDAT AMEN**, puis les lettres : **I. H. O. I.** ; une petite fleur et enfin la lettre **L.** (Christ vainc ; Christ règne ; Christ gouverne ; Christ nous défende de tout mal, amen). Cette légende était également fréquente. Elle se trouve, par exemple, dans les environs, sur une cloche de 1477, à Grandson. Elle a été constatée déjà sur une cloche de 1202 à Fontenailles, près de Bayeux. Quant aux lettres **I. H. O. I.** et **L.**, ainsi que les trois initiales **D. G. R.** que nous avons vues sur la grande cloche, auprès de la clef, leur signification n'est pas aisée à donner et nous nous trouvons en face d'un problème non encore résolu. Nous nous sommes adressé à diverses personnes compétentes, mais les opinions sont partagées. Pourraient-elles figurer les initiales du fondeur ? Notre opinion personnelle pencherait plutôt pour une formule religieuse telle que : *Deo gratias, redemptore*, ou *Domino gratias redemptore*. M. l'abbé Dupraz, auquel nous avions soumis la question, croit aussi y voir un sens religieux, et dans une très aimable réponse à notre demande, il s'exprime en autres en ces termes : « Si la première inscription (les lettres **d**, **g**, **r**) ne se rapportent pas à la clef de saint Pierre, ou à son autorité, je crois que vous avez bien lu : *Deo ou Domino gratias redemptore* ». Quant aux lettres **I. H. O. I. L.** terminant l'inscription de la petite cloche, nous avions soumis à M. l'abbé Dupraz notre hypothèse de : *Jesus hominum omnium*

imperator, liberator (Jésus, gouverneur, libérateur de tous les hommes). Il nous répond par une formule qui nous paraît résoudre la question et que nous considérons comme telle jusqu'à une meilleure solution : *In honore omnium Jesus Liberator.*

Au bas de l'inscription circulaire, nous avons, en-dessous de la croix pattée et de *vincit*, une bande avec les mots : *te deum laudamus* pour *Te deum laudamus*.

Sous *imperat* une grande croix tout à fait semblable à celle de la première cloche, se dresse sur trois degrés. Sous *malo* on lit : *ad laudem dei*, et encore sous ces trois mots se trouvent trois écus réunis dont les deux supérieurs portent, l'un la clef, l'autre les armes des de Pierre écartelées ; et l'inférieur : trois fers de lance posés en fasce. Il ne nous a pas été possible de déterminer jusqu'à aujourd'hui quelles étaient ces dernières armes. Elles ne figurent ni dans l'armorial de Mandrot, ni sur la planche des « Regimentsfähigengeschlechter der Stadt Bern », ni sur les tombes dans le temple de Grandson. Nous serions très reconnaissant à toute personne qui pourrait nous en donner la clef.

Sous *Amen* nous avons de nouveau le Christ en croix, surmonté d'un dais, avec la Vierge et saint Jean à ses pieds, et aux quatre coins du rectangle des médaillons avec les symboles des évangélistes, identiques à ceux de la grande cloche. Ce groupe de la décoration porte encore tout à fait l'empreinte du xv^e siècle (et même du *milieu* du xv^e) ; mais ces modèles, ces clichés, ont servi longtemps ; on employait simplement les clichés d'ornements que l'on possédait. C'est ce qui explique que quelques détails de la décoration paraissent parfois un peu antérieurs à la date de la cloche.

Quant à la date de cette seconde cloche de Giez, bien qu'elle ne soit pas indiquée, elle ne laisse aucun doute. Elle a été fondue en 1501 comme sa compagne. La similitude parfaite des caractères et des ornements, les armes des de

Pierre, tous les détails concordent à prouver que les deux cloches ont bien été fondues en même temps, par la même main et données à l'église par la même personne, un membre de la famille de Pierre, comme l'attestent leurs armes.

Quant aux armoiries portant la clef qui figurent sur chacune des deux cloches, nous y voyons soit les armes de la commune de Giez, soit les armes du patron de l'église, saint Pierre, auquel ce temple fut dédié¹. Ce qui paraît confirmer l'hypothèse des armes de la commune est que la similitude des cloches de Giez et de celles de Grandson, leur âge contemporain² ou peu s'en faut, ainsi que leurs détails d'ornementation, semblent indiquer que ces cloches furent exécutées par les mêmes fondeurs. Il est tout naturel de supposer qu'on aura donné ces commandes de communes voisines au même artisan. Or, les cloches de Grandson, celle de 1514 et celle de 1520, portent à plusieurs reprises les armes de la ville (un soleil sur un croissant), ce qui prouve que soit le fondeur lui-même, soit les autorités ou particuliers qui faisaient la commande avaient l'habitude, à ce moment-là, et dans notre contrée tout au moins, de faire figurer sur les cloches les armes de la commune pour laquelle elles devaient sonner.

En tout cas, ces deux cloches font honneur à leur auteur.

Tandis que tant d'autres ont subi des avaries et ont dû être refondues, les cloches de Giez depuis plus de quatre cents ans qu'elles envoyent jurement leurs vibrations à travers les campagnes, n'accusent pas le plus petit défaut, et leur son superbe frappe encore aujourd'hui par sa puissance et sa pureté.

¹ Comparer : Crottet, *Annales de la Ville d'Yverdon*, p. 248.

² Les trois cloches de Grandson sont de 1477, 1514 et 1520. Celles de Giez de 1501. Celles de Grandson portent également le Christ, avec la Vierge et St-Jean ; l'agneau pascal, la Vierge debout, tenant l'enfant sur son bras gauche, etc.

Maintenant que l'église de Giez vient d'être restaurée d'une façon si brillante, puissent ses cloches envoyer encore pendant de nombreuses générations leurs appels sonores et magnifiques à travers l'espace et les siècles.

Victor-H. BOURGEOIS.

Château de Giez, juillet 1905.

VIEUX PAPIERS

En procédant à des réparations dans un immeuble de la rue d'Italie, à Vevey, les ouvriers ont trouvé, scellée dans le mur de façade, une petite boîte en fer-blanc soigneusement fermée et couverte de rouille.

Cette boîte contenait, avec un almanach de l'année, un manuscrit daté de 1753, et rédigé par un ancien propriétaire de la maison, Jean-Noé Gilliéron. La rue, — aujourd'hui rue d'Italie, — qui s'appelait autrefois rue du Bourg Bottonens, était fermée à son extrémité est par une porte, qui reconstruite en 1770 d'après les dessins de Brandoïn, n'a disparu qu'en 1842.

Le manuscrit de Jean-Noé Gilliéron, très bien conservé, est intéressant à plus d'un titre. Il séduira tout d'abord par son tour naïf et sincère, la rectitude morale qu'il reflète et le pittoresque imprévu de ses révélations. Le voici reproduit in-extenso :

« Que le commencement de cette entreprise soit par le
» nom et par l'aide de Dieu, qui a fait les Cieux et la Terre.
» Amen.

» A tous soit manifesté dans la suite que l'an de grâce
» courant, mille sept cent cinquante-trois, et le vingtième